



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Ref.: SCBD/STTM/JM/JLe/rg/77411

7 septembre 2011

### NOTIFICATION<sup>1</sup>

**Sujet: Demande de soumission d'information sur le progrès accompli dans la mise en œuvre du Programme de travail spécifique sur le blanchiment des coraux, adopté dans la décision VII/5 (appendice 1 de l'annexe I), sur les obstacles à la mise en œuvre et les moyens pour les surmonter ainsi que sur les actions spécifiques pour mobiliser les ressources financières**

Madame/Monsieur,

Dans la décision X/29 (paragraphe 74), la Conférence des Parties (COP) a demandé au Secrétaire exécutif de préparer un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail spécial sur le blanchiment des coraux, adopté dans la décision VII/5 (appendice 1 de l'annexe 1), et de le mettre à la disposition pour la seizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, devant se tenir du 30 avril au 4 mai 2012. La COP a aussi demandé que ce rapport puisse identifier les obstacles à la mise en œuvre et les moyens de les surmonter, ainsi que des mesures concrètes de mobilisation de ressources financières, et qu'il fournisse des directives aux institutions de financement pertinentes, dont le Fonds pour l'environnement mondial, afin de soutenir la mise en œuvre du plan de travail spécifique sur le blanchiment des coraux.

Conformément à cette requête, le Secrétariat a compilé l'information pertinente soumise via les troisième et quatrième rapports nationaux. Cette compilation initiale requerra, cependant, la mise à jour et l'élaboration plus poussée des Parties et organisations concernées.

À cet égard, le Secrétaire exécutif invite les Parties, les autres gouvernements, les organisations concernées et les communautés autochtones et locales, à bien vouloir fournir des **informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail spécifique sur le blanchiment du corail, adopté dans la décision VII/5 (appendice 1 de l'annexe I), sur les obstacles à la mise en œuvre et les moyens de les surmonter ainsi que sur les actions spécifiques pour mobiliser des ressources financières.** Ces informations doivent être envoyées

Aux : Points focaux nationaux CDB et points focaux OSASTT; autres gouvernements; organisations et initiatives régionales compétentes

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5

au Secrétariat (au [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) ou par télécopieur au +1 514 288-6588) à votre meilleure convenance, **mais plus tard le 15 octobre 2011**. En soumettant vos informations, veuillez mettre l'accent sur la mise à jour et l'élaboration des informations pertinentes soumises par les troisième et quatrième rapports nationaux, le cas échéant.

L'information peut être soumise en utilisant le format de tableau ci-joint et/ou sous tout autre format approprié. Afin de faciliter la compilation, bien vouloir nous envoyer une copie électronique de la soumission.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Ahmed Djoghla  
Secrétaire exécutif

**Pièce jointe : Exemple de format de tableau pour la soumission d'information**

**Nom du pays :**

**Personne ressource :**

**(Nom, Titre, Affiliation, numéro de téléphone/télécopieur, adresse courriel) :**

|  |   |
|--|---|
| <b>Progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail spécial sur le blanchiment des coraux, adopté dans la décision VII/5 (appendice 1 de l'annexe I)</b> | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Gestion des actions et stratégies pour appuyer la résilience, la réhabilitation et le rétablissement des récifs coralliens</li><li>2. Collecte d'information</li><li>3. Renforcement des capacités</li><li>4. Développement de politiques / mise en œuvre</li><li>5. Financement</li></ol> |
| <b>Obstacles à la mise en œuvre</b>  |   |
| <b>Pratiques et moyens utilisés pour surmonter les obstacles identifiés</b>  |   |
| <b>Actions spécifiques entreprises pour mobiliser les ressources financières requises pour la mise en œuvre</b>  |   |
| <b>Suggestions pour aborder les obstacles identifiés, incluant des directives aux institutions financières concernées</b>  |   |